



Référence bibliographique :
Christian Gilot, "Louvain-les-Neuves", *lieuxdits#19*, novembre 2020, pp. 33-35.

La revue lieuxdits
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (Loci)
Université catholique de Louvain (UCLouvain).

Éditeur responsable : Le comité de rédaction, place du Levant, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
Comité de rédaction : Damien Claeys, Gauthier Coton, Corentin Haubruge,
Pierre Laconte (invité), Nicolas Lorent, David Vanderburgh (invité)
Conception graphique : Nicolas Lorent



ISSN 2294-9046
e-ISSN 2565-6996

 **UCLouvain**

Faculté d'architecture, d'ingénierie
architecturale, d'urbanisme – Loci



Louvain-les-Neuves

Christian Gilot

Que les gens ne soient pas toujours d'accord entre eux n'est pas une surprise, c'est au contraire prévisible et la question semble plutôt celle de savoir ce qui les tient ensemble.

Celui qui a dessiné ma maison (ou son client) appréciait semble-t-il les soubassements en pierres rugueuses autant qu'il aimait les surfaces lisses en briques vernissées. Ce n'était pas le cas de ses voisins et c'est très bien ainsi car cet ensemble de maisons mitoyennes construit une rue qui est un enchantement de cohérence et de variété. Ceux qui ont construit la rue n'étaient en fait d'accord sur rien quand il s'agissait de langage architectural : ils n'étaient pas d'accord sur la forme des fenêtres, ni sur la couleur des façades, ni sur la hauteur des corniches, et peu importait sans doute car d'autres éléments les rassemblaient : chaque façade s'alignait strictement avec les autres et chacune des portes donnait directement sur la rue, sans recul, sans porche, sans perron, sans décrochement. On pourrait ainsi penser qu'il y avait des choses qui se discutaient et d'autres qui ne se discutaient pas. Mais en fait non : rien ne se discutait car on respectait sans sourcilier l'alignement des façades et la position des portes, tandis que tout le reste (les couleurs, les matières, les hauteurs de corniches...) n'était pas un sujet de débat et chacun faisait à sa guise. Il est amusant de voir une demande de permis de bâtir datant d'il y a cent ans : les façades ne présentaient que les baies et ne mentionnaient pas les divisions des châssis, c'était comme on voulait et en tout cas pas un point qui devrait se discuter entre un architecte et un urbaniste. La ville traditionnelle s'est faite ainsi, avec des plans d'alignements et des relations entre le parcellaire, la typologie et la morphologie, dans une fascination pour la répétition : quand je marche dans ma rue, je passe devant une porte tous les six mètres. Exactement. La ville traditionnelle s'est construite ainsi, et il en a été de même pour les cités-jardins qui ont tant inspiré Louvain-la-Neuve.

Cette question de la discussion, de la négociation, s'est toutefois déplacée à certaines époques. Raymond Lemaire vénérat le livre *L'art de bâtir les villes* dans lequel Camillo Sitte montrait à la fin du XIX^e siècle toute la finesse d'articulations possibles entre les bâtiments et l'espace public. La cohérence d'un tissage précis est au prix toutefois de dif-

ficultés quand il s'agit de dessiner chacun des bâtiments, puisque leur logique vient alors *de l'extérieur* plutôt que d'une recherche visant à clarifier leur structure et les distributions internes. Tant pis, pensaient les protagonistes de ce courant de pensée, l'élégance collective est sans doute à ce prix.

C'est ce rôle que s'est attribué Raymond Lemaire : il n'a dessiné aucun bâtiment de Louvain-la-Neuve mais il en a dessiné les articulations en forçant la main si nécessaire aux différents architectes. Ainsi, quand on entre dans le système piéton tout en haut du Biéreau, on notera les relations de familiarité entre le porche d'entrée du Maxwell et celui du Vinci. Ou encore, quand on sort du hall Sainte-Barbe et que l'on va vers la place du Levant, on notera (ou pas, peu importe) que la sortie du Sainte-Barbe met en scène le porche du Vinci, et que celui-ci est souligné aux étages supérieurs par un balcon et par des loggias.





À l'échelle du bâtiment, ce balcon et ces loggias n'ont sans doute aucun sens, mais leur raison d'être est à chercher dans le souci d'établir des relations entre différents bâtiments. Et ceci n'a rien à voir avec une question d'esthétique liée à l'un ou l'autre bâtiment, il s'agit simplement de clarifier des séquences publiques. Ces ajustements étaient facilités par l'autorité de Raymond Lemaire qui incarnait l'ambition de l'université. Quand on sait que Louvain-la-Neuve à ses débuts était une ville bâtie par un grand nombre de promoteurs et d'entrepreneurs de petite taille, on peut penser que les discussions entre Raymond Lemaire et les différents architectes et promoteurs étaient déséquilibrées et que la balance penchait alors du côté de l'université.

Que les gens ne soient pas toujours d'accord n'est pas une surprise et l'histoire de Louvain-la-Neuve résonne des débats entre Raymond Lemaire et Jean-Pierre Blondel qui partageaient avec Pierre Laconte la direction du Groupe UA, chargé du projet de la ville nouvelle. L'un des points les plus délicats fut sans doute la manière de construire sur une dalle qui a une trame de 8,10 m. Cette mesure est adéquate pour un parking (8,10 m = 3 x 2,70 m c'est-à-dire 3 voitures) mais c'est un trop grand module pour un bâtiment de logements. Comment faire ? Grand'Rue, quand on va vers la Grand'Place, nous longeons

une arcade faite de pilastres de briques qui semblent porter le bâtiment. Certains contiennent une colonne en béton (tous les 8,10 m) tandis que d'autres sont creux, et cela n'avait sans doute aucune importance pour Raymond Lemaire qui valorisait davantage les questions de rythme et de proportions dans le dessin de la façade. Et sur la Grand'Place, il y a un bâtiment avec des commerces dont la vitrine fait 8,10 m, au-dessus de laquelle il y a une poutre en béton qui porte des appartements agencés sur une trame plus serrée. Cela convenait bien sûr à Jean-Pierre Blondel qui appréciait que la structure s'affiche et que la liberté ainsi obtenue permette d'installer des décalages entre les balcons, dans le souci de favoriser leur ensoleillement. Entre des personnages aussi intègres, et sur des questions telles que celle qui conduit à choisir entre décor et vérité constructive, on devine que les désaccords entre Raymond Lemaire et Jean-Pierre Blondel pouvaient être bruyants. Mais avec du recul, qui s'en inquiète : Louvain-la-Neuve s'appuyait alors sur un plan et sur des bases communes qui ont permis la renaissance de l'université en lui donnant des atouts décisifs pour l'avenir. Bravo messieurs Woitrin, Lemaire, Blondel et Laconte, respect. Et merci.

Mais la suite n'en fut pas la suite et Louvain-la-Neuve est devenue Louvains-les-Neuves : plus rien à voir avec le début. D'autres personnes ont pris la relève et les désaccords ne concernaient plus des questions architecturales spécifiques : le doute semblait s'être glissé sur l'intérêt / ou pas / des questions architecturales, quelles qu'elles soient. L'un des acteurs décisifs fut Jean Rémy, brillant professeur de sociologie urbaine. Il nous expliquait son agacement de voir dans les journaux des titres tels que celui-ci : "encore une agression en rue à l'Université de Louvain", et il a réussi à convaincre les autorités que l'enjeu devenait celui de séparer l'université de sa ville. Il rêvait d'une ville "comme les autres" et ambitionnait, nous a-t-il dit un jour, d'avoir un hôtel "Formule 1" à l'entrée de Louvain-la-Neuve. Comme partout. Les relations avec les investisseurs changeaient d'échelle et malgré cela il était fier d'avoir obtenu avec Hermann Becker que le shopping center qu'un promoteur voulait construire au bord de l'autoroute soit amarré au centre de la ville nouvelle. Seconde victoire : les cinémas prévus à l'intérieur du shopping center seraient construits sur la Grand'Place. Pas de doute, il s'agissait d'éléments importants dans le souci de construire une ville vivante et multiple. Et que les cinémas aient des colonnes en inox et une toiture en pointe qui s'avance dans l'espace public n'était pas une question pour lui car son souci était ailleurs.

Bien sûr il y eut encore quelques tentatives de proposer un plan qui pourrait servir de référence lors des discussions avec les nouveaux acteurs qui se présenteraient à l'université. Yves Lepère, architecte notamment des Halles Universitaires et professeur dans notre université, a proposé un espace en longueur qui s'appuierait sur le petit bois existant à côté de la Place de l'Université, pour se diriger de manière simple et droite vers la Grand'Place, puis de manière tout aussi simple et tout aussi droite, dans la même géométrie, jusqu'au lac. Un espace qui relierait en douceur les éléments importants de la ville à ceux de son site. Le projet avait deux échelles : celle de la grande ligne qui s'appuie sur un territoire, et celle de notre corps en suggérant que les éléments proches du sol soient construits en pierres avec des détails de marches, de murets, de seuils et d'arcades qui répèteraient un vocabulaire unifié. Et entre ces deux échelles, on verrait bien : cela dépendrait de la taille des bâtiments, des fonctions et des découpages.

Ce qui était en jeu n'était pas une question de style, mais encore et encore la question de l'ordre et du désordre. À quelle(s) échelle(s) doit-on clarifier ce qui fait se tenir ensemble des choses différentes ? Est-ce que l'on s'intéresse en même temps aux relations au territoire (à grande échelle donc) et à ce qui (à petite

échelle) fait tenir les choses ensemble, laissant alors une grande liberté à l'échelle intermédiaire ? Ou au contraire est-ce que l'on dessine l'échelle intermédiaire (proposant par exemple une petite place au centre d'un petit quartier) sans s'occuper particulièrement des relations aux grandes structures et en laissant toute liberté aux éléments spécifiques (la porte des maisons pouvant par exemple être placée devant, derrière, en creux ou sur un perron). L'analyse des situations que l'on apprécie, villes denses ou cités-jardins, peut nous éclairer et nous guider sur cette question. Yves Lepère ne fut pas écouté et Louvain-la-Neuve devint plus que jamais Louvains-les-Neuves au gré des grues et des négociations, et il est difficile d'y voir encore les valeurs et l'ambition de l'université. La première ligne du manifeste qui décrivait son plan directeur disait ceci : *La ville est une entité définie dans son paysage*. On apprend maintenant que l'on envisage de construire un lotissement en dehors des boulevards qui dessinent le contour de la partie dense de la ville, un lotissement de petits bâtiments à côté de la grande ferme de Lauzelle - et il y a de quoi s'inquiéter.

